



Collonges
sous-Salève



haute
savoie
le Département

INFORMATION PRESSE

Bonneville, le 5 novembre 2021



Mobilités douces : Création d'une passerelle piétonne et cyclable au-dessus de l'autoroute A40 à Collonges-sous-Salève

Ce vendredi a eu lieu la pose de la première pierre de la future passerelle dédiée aux modes doux de Collonges-sous-Salève en présence de Madame le maire Valérie Thoret-Mairesse, Martial Saddier, président du conseil départemental, Thierry Repentin, président d'ATMB. Elle enjambera l'A40 pour relier le Bas de Collonges au Bourg d'en Haut. L'intérêt de cette nouvelle passerelle est de sécuriser les modes doux de déplacement. Elle permettra aux piétons et vélos, utilisateurs de la future piste cyclable provenant d'Archamps et du centre de Collonges, de continuer leur trajet en toute sécurité, séparé du pont sur lequel passent les véhicules.

Elle représente un investissement de 810 000 euros financés à hauteur de 270 000 euros pour ATMB, 270 000 euros pour la ville de Collonges-sous-Salève et 270 000 euros pour le Département de la Haute-Savoie.



Pose de la première pierre © ATMB

De gauche à droite : Martial Saddier, président du conseil départemental, Thierry Repentin, président d'ATMB, Madame le maire Valérie Thoret-Mairesse



Vue de la future passerelle et de ses accès
© ATMB

Une nouvelle passerelle qui sécurise le trajet des piétons et cyclistes

A Collonges-sous-Salève, la passerelle enjambera l'A40 pour relier le Bas de Collonges au Bourg d'en Haut. La commune, traversée par l'Autoroute Blanche, possède déjà un pont routier destiné à relier les deux parties. L'intérêt de cette nouvelle passerelle est de sécuriser les modes doux de déplacement, avec une piste séparée du pont sur lequel passent les véhicules. Elle permettra aux piétons et vélos, utilisateurs de l'actuelle piste cyclable provenant d'Archamps et du centre de Collonges, de continuer leur trajet en toute sécurité.

Un investissement de 810 000 euros pour six mois de travaux

Les travaux engagés le 5 novembre dureront six mois, pour une ouverture de la passerelle en avril 2022. La passerelle métallique est fabriquée en Saône et Loire, à Autun et sera livrée par camion pour être montée juste à côté de l'autoroute. Elle mesure 44 mètres de long pour 3 mètres de large.

Les appuis de la passerelle seront construits de part et d'autre de l'autoroute, sans gêne à la circulation. Sous réserve des conditions météorologiques, la passerelle sera posée par une grue dans la nuit du 19 mars, avec une fermeture de l'autoroute.

Elle représente un investissement de 810 000 euros financés à hauteur de 270 000 euros pour ATMB, 270 000 euros pour la ville de Collonges-sous-Salève et 270 000 euros pour le Département de la Haute-Savoie.

Poursuivre les efforts pour déployer des itinéraires doux sécurisés en Haute-Savoie

Cette nouvelle passerelle destinée aux modes doux de déplacements est un nouveau témoignage de la dynamique engagée en Haute-Savoie pour inciter les habitants à utiliser le vélo.

Sollicitée en 2018 par la ville de Collonges-sous-Salève, ATMB a répondu favorablement à la demande de construction de cette nouvelle passerelle au regard de son engagement en faveur de la mobilité douce et de la préservation de l'environnement.

Cette passerelle intègre également la création de cheminements piétons d'accès de chaque côté, sous emprises communale et départementale, aussi le Département, acteur majeur des mobilités douces en Haute-Savoie, a été associé à la réalisation de cet ouvrage.



« Bien-sûr, notre cœur de métier c'est l'autoroute, mais les équipes d'ATMB ont compris que les haut-savoyards et les riverains attendent aujourd'hui de nouveaux moyens de transport complémentaires à la route. Le 'tout voiture' n'est plus, et la volonté de tous est de renforcer les modes de transports plus doux. Depuis 2016, ATMB a investi près de 700 000 euros pour le développement des véloroutes. Pour 2022 et les cinq prochaines années, ce sont 800 000 euros qui sont programmés » précise Thierry Repentin, président d'ATMB.

Pour télécharger les photos du communiqué, cliquez [ici](#) lien disponible jusqu'au 12 novembre.

A propos d'ATMB :

La société Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc (ATMB) est en veille permanente sur les nouveaux modes de transports. En traversant les montagnes et en rétrécissant le territoire, elle rapproche ses conducteurs en diminuant leur temps de trajets, tout en assurant leur sécurité.

Située au cœur des Alpes et au pied du Mont-Blanc, ATMB compte plus de 340 salariés pour l'Autoroute et la Route Blanches (A40 et RN205). Elle dessert aussi la Suisse par deux liaisons autoroutières transfrontalières (A411 et A41) et l'Italie, par le Tunnel du Mont-Blanc dont elle est concessionnaire avec son homologue italien SITMB.

ATMB est détenue par l'Etat, les collectivités territoriales et des actionnaires privés. Elle est titulaire d'un contrat de concession avec l'Etat français jusqu'en 2050.

CONTACTS PRESSE

Céline Coudurier

Direction de la communication, de la transformation et des relations Humaines ATMB

celine.coudurier@atmb.net

04 50 25 20 51 / 06 74 40 41 11

Leslie Laurent

Directrice Générale des services

dgs@collonges-sous-saleve.fr

04 50 43 60 75